

**Le conseil municipal se tiendra le jeudi 23 juin à 20h à la mairie.**

## **ORDRE DU JOUR**

- 1) Approbation du procès-verbal des délibérations du 20 mai 2022
- 2) Aménagement terrain de foot.
- 3) Modification de l'emplacement d'une poubelle à Grimone.
- 4) Dénonciation du contrat de location appartement à Borne.
- 5) Dénonciation convention pâturage.
- 6) Demande convention pâturage GAEC des 3 vallons 3ans renouvelable tous les 3 ans.
- 7) Achat de terrain une partie de parcelle E366.
- 8) Question diverses.

Fait à Glandage le 20 juin 2022  
Le Maire, Marie-Claude Orand

